

Histoire Veritable et Naturelle des Mœurs et Productions
 DU PAYS DE LA NOUVELLE-FRANCE,
 VULGAIREMENT DITE LE CANADA.

Note de l'Editeur.—Nous avons pensé qu'il serait agréable aux lecteurs de l'Album d'avoir quelques details anciens sur l'Histoire du Canada, et nous ne doutons pas que la relation que nous publions plus bas ne leur plaise de toute manière. Nous avons conservé dans l'Épître et l'Avant-Propos l'ancienne orthographe pour satisfaire le désir des curieux, s'il s'en trouve; mais pour l'ouvrage en lui-même nous avons adopté l'orthographe du jour, tout en conservant intact le style de l'auteur, pour en rendre la lecture plus facile et plus plaisante.—Ajoutons que l'Album du Canadien a publié le même ouvrage, l'an dernier, avec l'orthographe ancienne.

EPISTRE.

A Monseigneur Colbert, conseiller du Roy en son Conseil Royal, Intendant des Finances, et Sur-Intendant des Bas-tements de Sa Majesté, Baron de Seignelay, etc.

MONSEIGNEUR,

Ayant fait vne Histoire Naturelle succinte, mais véritable, de la Nouvelle-France, qui est arrosée du grand fleuve S. Laurens, et des Lacs et rivières qui s'y vont rendre; j'ay creu que cet ouvrage vous estoit deu, Dieu vous ayant donné pour ce pays vn amour particulier, qui sans doute ira croissant, lors que vous rez esté plus amplement informé de la bonté et de la beauté de toutes nos contrées. C'est le sentiment commun de tous ceux qui vous connoissent, que l'vnique chose qui ayt pouvoir sur vostre esprit, est de vous faire bien connoistre, qu'il y va de la gloire du Roy, et des interests de la France; et qu'en suite l'on peut tout se promettre de vos soins et de vostre crédit. Cela étant, j'ay creu, Monseigneur, que ce narré pourroit contribuer quelque chose aux inclinations que vous avez déjà, de faire fleurir nostre Nouvelle-France, et d'en faire un monde nouveau; lors que vous verrez dans la simplicité de mon stile, qui est sans artifice, que vrayement elle merite d'estre peuplée, et qu'elle peut aisément recevoir les décharges de l'Ancienne-France qui est si abondante en hommes, que les Royaumes et les Colonies estrangeres s'en peuhommes, que le Roy conserve plent de iour en iour. Ne vaut-il pas mieus que le Roy conserue ses sujets, les faisant passer dans la Nouvelle-France, et que le nom François soit également florissant en l'vn et en l'autre Monde, dans l'Amérique et dans l'Europe. J'aurois sujet de craindre que cet ouvrage ne fust pas bien receu de ceux qui recherchent les ornemens de nostre Langue, si ie ne me resouvenois qu'ayant eu l'honneur l'année dernière de parler à Sa Majesté, et de luy répondre à plusieurs questions qu'il me faisoit sur le Pays de la Nouvelle-France; tant s'en faut qu'il se rebutat de mes réponses simples et naïues, qu'au contraire il eut la bonté d'en témoigner de l'agrément; j'ai creu, Monseigneur, que vous n'aurez pas de moins de bonté pour moy, et que receuant ce petit présent, que ie vous offre d'vn grand cœur, vous le protegerez, et vous me permettrez de me dire,

Monseigneur,

De la Ville des Trois-Rivières, en la Nouvelle-France, le 8. Octob. 1663.

Vostre très-humble & très-obeissant seruiteur,
 PIERRE BOVCHER.

AVANT-PROPOS.

Mon cher Lecteur, vous scaurez que deux raisons m'ont porté à faire ce petit Traité. La première est, que j'ay esté engagé par quantité d'honnestes gens, que j'ay eu l'honneur d'entretenir pendant que j'ay esté en France, et qui ont pris vn grand plaisir d'entendre parler de ce pays icy, et de se voir desabusez de quantité de mauuaises opinions qu'ils en auoient conceu: en suite de quoy ils m'ont prié de leur enuoyer vne petite Relation du Pays de la Nouvelle-France, c'est à dire ce que

Y y
 trouue, afin de le faire scauoir à leurs amis. Le nombre de ceux qui m'en ont prié estant grand, je n'aurois pû que malaisément y satisfaire; c'est pourquoy ie me suis resolu de faire imprimer la presente Description, et les prier d'y auoir recours.

La seconde raison, c'est qu'ayant veu l'affection que Sa Majesté temoignoit auoir pour sa Nouvelle-France et la resolution qu'il a prise de détruire les Iroquois nos ennemis, et de peupler ce Pays icy, j'ay pensé que j'obligerois beaucoup de monde, de ceux qui auroient quelques desseins d'y venir, ou d'y faire venir quelques-vns de leurs aliez, de leur pouvoir faire connoistre le Pays auant que d'y venir.

Il y a long-temps que j'auois cette pensée et j'attendois toujours que quelqu'vn mist la main à la plume pour cet effet: mais voyant que personne ne s'en est mis en deuoir, ie me suis resolu de faire la presente description, en attendant que quelqu'autre la fasse dans vn plus beau stile: car pour moy, ie me suis contenté de vous décrire simplement les choses, sans y rechercher le beau langage; mais bien de vous dire la vérité avec le plus de naïveté qu'il m'est possible, et le plus brièvement que faire se peut; obmettant tout ce que ie crois estre superflu, et ce qui ne seruiroit qu'à embellir le discours.

Je ne vous diray quasi rien qui n'aye déjà esté dit par cy-déuant et que vous ne puissiez trouver dans les Relations des RR. PP. Iesuites, ou dans les Voyages du Sieur de Champlain: mais comme cela n'est pas ramassé dans vn seul liure, et qu'il faudroit lire toutes les Relations pour trouuer ce que j'ay mis icy; ce vous sera vne facilité, surtout pour ceux qui n'ont autre dessein que de connoistre ce que c'est du pays de la Nouvelle-France, et qui ne se mettent pas en peine de ce qui s'y est passé, ny de ce qui s'y passe. C'est la raison pour laquelle ie n'en parleray point, quoy qu'il y ait eu quelque chose cette année de bien extraordinaire, dont ie n'auois rien veu de semblable, depuis environ trente ans qu'il y a que ie suis dans ce Pays icy; qui est vn tremble-terre qui a duré plus de sept mois, sur tout vers Tadoussac, où il s'est fait sentir extraordinairement; il s'est fait là des remuemens admirables. Nous en auons eu dans les commencemens des atteintes aux Trois-Rivières, et mesme iusques au Mont-Royal. Mais ce qui est de plus aymable en tous ces bouleuements et ces secousses épouuantes; c'est que Dieu nous a tellement conserué, que pas vne seule personne n'en a receu la moindre incommodité. Je n'en diray pas dauantage, les Peres Iesuites en font la description, avec tous les effets qu'il a produit, dans leur Relation que vous pourrez voir avec bien plus de plaisir, le tout y estant mieux décrit que ie ne le pourrois pas faire. Vous verrez cy-apres les auantages que l'on peut tirer de ces pays pour le temporel, ie veux dire pour les biens de la terre.

Pour le Spirituel, l'on ne peut rien desirer de plus. Nous auons vn Euesque dont le zele et la vertu sont au delà de ce que j'en puis dire; il est tout à tous, il se fait pauvre pour enrichir les pauvres, et ressemble aux Euesques de la primitive Eglise. Il est assisté de plusieurs Prestres seculiers, gens de grande vertu; car il n'en peut souffrir d'autres. Les Peres Iesuites secondent ses desseins, trauillant dans leur zele ordinaire infatigablement pour le salut des François et des Sauvages.

En vn mot, les gens de bien peuvent viure icy bien cõtens; mais non pas les meschans, veu qu'ils y sont éclaircz de trop près: c'est pourquoy ie ne leur conseille pas d'y venir; car ils pourraient bien en estre chassés, ou du moins estre obligés de s'en retirer, comme plusieurs ont déjà fait; et ce sont ceux-là proprement qui décrient fort le Pays; n'ayans pas rencontré ce qu'ils pensoient